



VOÏLE OSTENSIBLE LOI EXTENSIBLE

La disparition des « TZR »

Catastrophe prévisible dans l'Education Nationale

Suppression de nombreux postes, fermeture d'options voire de sections entières, baisse drastique des postes offerts aux concours (cf. Rubrique nécrologique, sur le site) : depuis la rentrée 2004, la casse de l'EN continue. Au milieu de ce carnage, la suppression des bonifications allouées au TZR, passée au BO en novembre (1) semblerait presque anecdotique. Pourtant, le gouvernement pourrait bien avoir trouvé là un levier essentiel pour ébranler le mammoth... au prix de la précarisation du métier d'enseignant et au détriment des élèves. Rapide décryptage (2).

Vers la disparition des « TZR ».

Les « Titulaire sur Zone de Remplacement » ont été créés pour remplacer les absences prévisibles (congés de maternité, congés pour études, temps partiels, pré-retraites) ou non (arrêts maladie, démissions...).

La mesure de novembre est l'aboutissement d'un processus amorcé en 2003 (encouragements à prendre un "poste fixe", fermeture de l'option TZR dans les mutations...). Outre la joie de la découverte de la diversité des établissements de l'Education Nationale et la remise en cause annuelle liée au changement d'établissement, les points de bonification étaient le seul intérêt du statut (ces points servant à obtenir une académie ou un poste désirés). Conséquence : les TZR vont désertier d'eux-mêmes un statut qui n'offre plus que des inconvénients et des contraintes.

Les motivations de cette évolution ? La "rentabilité", les économies budgétaires, une fois de plus. Car les remplacements seront désormais assurés par des personnels précaires non titulaires (contractuel, ou vacataire, au statut si scandaleux, soit dit en passant, qu'il serait illégal dans une entreprise privée), plus flexibles et moins coûteux pour l'administration... L'argument du sous-emploi des TZR, dont certains seraient sans affectation a bon dos...

Une mesure aux conséquences désastreuses pour les élèves et les enseignants.

Du même coup, l'évolution va accentuer certains dysfonctionnements déjà bien perceptibles.

Pour les élèves :

La fin des TZR implique des remplacements en fonction des finances académiques : les absences non remplacées vont se banaliser. Déjà le recteur de Lyon a pris une circulaire (3) annonçant le non remplacement des absences de moins d'un mois cette année, pour raisons budgétaires. De plus, et sans remettre en cause les qualités individuelles des collègues précaires, le remplacement par des personnels moins qualifiés va se systématiser. Enfin (?), ce système augmentera les inégalités déjà énormes dans l'EN : les établissements combinant bonne image et pression des parents auront moins de mal à trouver des volontaires que les établissements de zones réputées difficiles.

Pour les enseignants :

La précarisation des personnels chargés de l'éducation, déjà bien entamée, va s'accroître encore davantage ; avec toutes les conséquences prévisibles en terme de lutte sociale. Comment se défendre de conserve avec des statuts aussi divers, et avec les pressions directes que peuvent subir les vacataires, par exemple ? Le recours aux personnels en poste est aussi prévisible : les heures supplémentaires ne sont plus exceptionnelles ; à moyen terme, le rêve ministériel de bivalence – cf. les "conclusions" du "Grand Débat" – risque de devenir réalité : devant l'ampleur des dysfonctionnements à prévoir, l'idée de remplacer les collègues d'autres matières absents, pourrait bien s'imposer.. Un cours d'EPS assuré par un professeur de mathématiques, ou l'inverse ? Délirant ? Non, il s'agit tout simplement de ce qui se passe dès aujourd'hui dans les systèmes scolaires allemand ou anglais.

Face à cette mesure d'apparence anodine, c'est donc toute une entreprise de démolition qui apparaît : précarisation des personnels de l'éducation et banalisation des absences non remplacées sont en ligne de mire. TZR, enseignants, parents d'élèves, ne serait-il pas temps de réagir ?

J. Le Barbu, professeur (futur ex-TZR...) à Créteil

(1) « L'affectation en zone de remplacement à partir de l'année scolaire 2004-2005 n'ouvrira plus droit à bonification complémentaire en vue du mouvement interacadémique. » BO spécial numéro 8 du 13 novembre 2003

(2) Pour une analyse plus complète, cf. sur notre site <http://www.cetace.org>

(3) <http://www.lyon.snes.edu/pdf/rempl.pdf>

La critique des spectacles

La statistique du gendarme

Ouvrons les entrailles de l'animal social, la statistique jouant le rôle des augures romains, la rationalité post-moderne se pare de calculs et de nombres et cache une face irrationnelle qui, de fait, guide les décisions politiques, économiques et médiatiques. La statistique est un des outils du gendarme que nous nous imposons.